

LA PAILLETTE

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION 2023 - 2024

Le rapport d'activité et le rapport financier montrent que la saison écoulée s'est déroulée de manière tout aussi enthousiasmante, sereine et constructive que la saison précédente. La Paillette - Maison des Jeunes et de la Culture est une maison saine, qui suit le projet écrit conjointement par les représentants des adhérent•e•s et les salarié•e•s, qui accomplit la mission de service public qui lui est confiée par le biais des subventions qu'elle reçoit de ses partenaires (Ville de Rennes, Région Bretagne, DRAC Bretagne), et ce depuis des années. Pour autant, ce qui se voit moins, ce qui relève du travail quotidien de la maison et de son administration et qui est souvent invisible aux yeux des adhérent•e•s et usager•ère•s, ne s'est pas déroulé de la même manière.

La maison s'est en effet vue sans directeur à sa tête de janvier à fin mai. La maladie, l'absence qui en découle, font partie des aléas de la vie professionnelle, qu'il faut être en mesure de pallier quand on est employeur. Dans nos structures où les fonctions sont souvent portées ainsi : un poste-une fonction-une personne, remplacer n'est pas facile. Pour autant des solutions doivent se trouver et se construire, dans l'intelligence et la connaissance de la vie de la maison. Répartir différemment les tâches ? Remplacer à l'interne ? Missionner une personne extérieure ? Recruter ? La particularité dans notre structure est que le directeur n'est pas employé par l'association La Paillette, mais par la Fédération Régionale des MJC Bretagne et Pays de La Loire (FRMJC) qui touche une subvention de la Ville de Rennes pour l'employer et le mettre à disposition de notre association. Fédération que nous avons de fait sollicitée pour remédier à l'absence du poste de direction qu'elle se doit logiquement de gérer en sa qualité d'employeur et de prestataire d'un service. Nous avons malheureusement dû faire le constat que la seule solution proposée par la FRMJC (quelques heures de mise à disposition d'un chargé de mission en 4 mois) n'a été ni à la hauteur des demandes des membres du CA, ni à la hauteur du management attendu par l'équipe, qui a travaillé davantage, dans l'inquiétude et l'incertitude. Saluons ici l'engagement de chacun et chacune pour la maison et la solidarité qui a permis que les activités soient menées en temps et en heure : nous remercions ainsi vivement chaque salarié•e et intervenant•e pour son engagement. Cependant, une fois les difficultés passées, en tant qu'employeur, il a fallu lancer la réflexion sur la vacance du poste de direction : c'est en effet la troisième fois que les équipes et administrateur•rice•s de La Paillette se retrouvent dans une telle situation en moins de 10 ans et que la FRMJC ne propose pas de solutions opérantes pour pallier l'absence d'une directrice ou d'un directeur qu'elle met à disposition.

Aussi il est vite apparu que récupérer la gestion du poste de direction à l'interne de l'association était la meilleure manière de gérer ce type de difficultés. Cette piste de travail, évoquée en mai par la présidente auprès du CA, a rapidement suscité des protestations violentes et des blocages incompréhensibles de la part de la FRMJC. Pour autant, notre conseil d'administration a poursuivi plusieurs pistes de réflexions, mené des rencontres et de nombreuses discussions pour travailler en toute sérénité et avancer : entre administrateur•rice•s de La Paillette, avec les élu•e•s de la Ville de Rennes, avec des administrateur•rice•s et des salarié•e•s de la FRMJC, avec des administrateur•rice•s d'autres MJC dont certaines prenaient le même chemin de réflexion que nous. Finalement, une médiation entre la FRMJC et La Paillette a été proposée et n'a pas abouti. Aussi, les administrateur•rice•s de La Paillette ont choisi de solliciter la Ville de Rennes pour

percevoir directement la subvention permettant de financer le poste de direction. Comme toujours, la Ville de Rennes a soutenu l'initiative de notre conseil d'administration et nous la remercions à nouveau pour les marques de confiance maintes fois renouvelées cette saison.

Dans les prochains mois, le directeur sera donc salarié par l'association. Après des mois de réflexion, cela apparaît comme la meilleure solution pour apaiser nos rapports avec la FRMJC et permettre à chacun•e dans la maison de travailler de manière sereine. En tant que MJC à part entière, historiquement la plus ancienne de Rennes, nous sommes prêt•e•s à continuer à travailler de manière constructive avec la FRMJC en fondant nos relations dans un cadre formel et respectueux de nos identités respectives, ce qui n'a pas toujours été le cas en 2024. En effet, certain•e•s élu•e•s de la FRMJC ont contesté notre qualité de MJC, notre nature associative, notre démocratie interne, notre approche de l'éducation populaire... Ces reproches s'appuient sur des documents dont notre conseil d'administration n'a jamais eu connaissance malgré nos multiples sollicitations : La Paillette reste d'ailleurs toujours dans l'attente des « statuts » de la FRMJC, de son « règlement intérieur », du « cahier des charges des MJC en Bretagne et Pays de La Loire », d'une « convention de mise à disposition de poste de direction ». Notre vision de l'éducation populaire serait-elle devenue subitement incompatible avec un projet fédéral ?

Quoi qu'il en soit, La Paillette inscrit plus que jamais son projet dans le champ de l'éducation populaire, même si trouver une définition unique de l'éducation populaire est vain. Toutefois, une définition communément admise en France est l'idée que nous pouvons apprendre en dehors des systèmes d'éducation organisés par l'État. Il s'agit ainsi de se regrouper, notamment en association, avec des pairs ou des personnes que nous n'aurions pas rencontrées dans notre quotidien, pour développer notre accès à des savoirs différents, notre confrontation à l'altérité et aux cultures, et ainsi développer notre émancipation et l'exercice de notre citoyenneté.

Le projet de La Paillette s'articule aujourd'hui autour de quatre objectifs principaux : partager des formes et des œuvres théâtrales contemporaines, soutenir la structuration de spectacles et d'équipes artistiques, soutenir l'expression artistique des personnes, concourir aux dynamiques sociales et culturelles rennaises. Ces quatre objectifs, réaffirmés lors de la réécriture du projet en 2022, s'articulent, se répondent, se taquent ou s'interpellent parfois, et font de La Paillette un lieu unique sur le territoire rennais aujourd'hui.

Chaque semaine se rencontrent dans les deux lieux de la maison, le lavoir et le théâtre :

- des adhérent•e•s, enfants et adolescent•e•s, adultes, étudiant•e•s et salarié•e•s, actif•ve•s et retraité•e•s qui viennent pratiquer leur atelier, en théâtre, en danse, en arts plastiques, en musique,
- des artistes qui répètent dans les locaux ou présentent leur travail en quête de diffusion ou de conseils,
- des spécialistes du spectacle vivant,
- des partenaires institutionnels ou associatifs,
- des spectacles qui se montent sur un des plateaux ou hors les murs,
- des spectateur•rice•s, habitué•e•s ou présent•e•s dans la maison pour une seule fois,
- des élèves venant assister parfois à leur tout premier spectacle, à une rencontre ou à une pratique artistique,
- des habitant•e•s du quartier, qui viennent boire un café, lire la presse, discuter,
- des curieux•e•s qui viennent voir à quoi ressemble ce fameux lavoir, lieu historique du patrimoine et patrimoine rennais,

- des adeptes de la fête, ou des familles, qui ont choisi La Paillette pour célébrer anniversaire, mariage ou tout autre évènement important de leur vie.

La Paillette, en 2023-2024, c'est ainsi :

- 802 adhérent•e•s dont 666 participant à des ateliers,
- 225 compagnies suivies durant la saison dont 97 compagnies rencontrées en rendez-vous physique à La Paillette,
- 30 accueils en résidence de compagnies, dont 6 en coproduction,
- 40 représentations par des compagnies professionnelles et 42 représentations par les ateliers de pratique artistique de la maison,
- 33 projets d'éducation artistique et culturelle dispensées auprès de divers publics (9 projets à fort partenariat, 7 ateliers/rencontres, 17 visites),
- deux projets internationaux (Allemagne, Jérusalem) avec des jeunes adhérent•e•s,
- 110 jours de location des espaces,
- 16 collaborations avec des acteurs Rennais (dont 6 festivals) afin de contribuer à l'essor d'expressions artistiques et culturelles diverses, propres au territoire mais ouvertes sur le monde, pour aujourd'hui et pour demain.

Ces vivacités, leur rencontre et leur confrontation, font bien de La Paillette un lieu d'éducation populaire. De l'extérieur, on pourrait dire que chaque entrant•e dans la maison vient consommer un atelier, un spectacle, ou fournir un travail rémunéré. Mais il faut être resté sur le pas de la porte pour se fourvoyer dans cette idée que seul•e•s des consommateur•rice•s passif•ve•s viennent à La Paillette. À La Paillette, qui qu'on soit, on pousse une porte, on rencontre, on apprend, on aime ou on déteste mais on peut donner son avis et entendre des avis différents, on réussit, on se trompe, on recommence, on réfléchit, on part de son expérience pour développer sa pensée, on s'émancipe, on devient citoyen•ne.

La Paillette pourrait voir vivre bien d'autres choses : la tenue de débats ou d'actions concernant notre monde contemporain, et notamment la crise politique prégnante en France depuis plusieurs années, des assemblées d'habitant•e•s réunies pour autre chose que le projet artistique et culturel tel qu'il est écrit, des initiatives et des projets d'adhérent•e•s, jeunes et moins jeunes, qui porteraient sur des thématiques de leur choix. Si de telles velléités se manifestent, l'équipe et le CA actuel se tiennent prêts à accueillir et accompagner toute envie et volonté qui respectent les valeurs humanistes inhérentes à la maison.

Par ailleurs, La Paillette, en 2023-2024, c'est aussi :

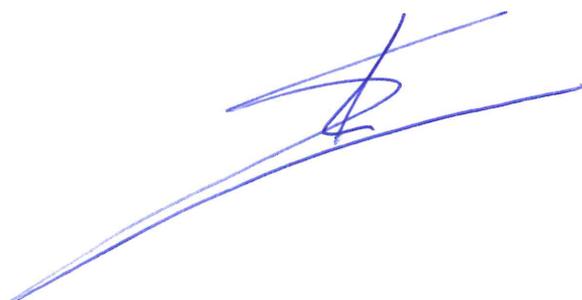
- 18 salarié•e•s dont 9 sur des postes nécessaires au fonctionnement de la maison et 9 professeur•e•s encadrant les ateliers des mineur•e•s
- 35 artistes intervenant de manière hebdomadaire, mensuelle ou lors de stages ponctuels, par le biais de contrat avec des compagnies,
- 22 technicien•ne•s intermittent•e•s employé•e•s sur la saison.
- 1 directeur mis à disposition,
- 1 service civique,
- 7 stagiaires.

La Paillette vit et grandit aux rythmes des évolutions sociétales et s'est professionnalisée au fil des années. Elle se développe grâce au partage des responsabilités entre adhérent•e•s et salarié•e•s sans que les un•e•s n'imposent leurs sensibilité et revendications aux autres. Elle est un lieu où les emplois reposent sur des compétences fortes. Être aujourd'hui médiatrice, chargée de communication, programmatrice... à La Paillette comme dans tout lieu culturel, c'est justifier d'études et d'un parcours fondé sur la connaissance et l'exigence. Être artiste intervenant•e, c'est être diplômé•e et reconnu•e dans sa pratique. Être artiste diffusé•e, c'est être artiste professionnel•le. C'est ainsi que fonctionne le monde d'aujourd'hui.

Et pour autant, La Paillette, c'est également un fonctionnement fondé sur le système bénévole et associatif. C'est, sur la saison 2023-2024, 10 membres du CA qui se rencontrent chaque mois pour gérer les affaires qui leur incombent dans cette instance associative obligatoire. Ils et elles sont garant•e•s du projet associatif, des finances, des discussions politiques avec les partenaires. Ils et elles portent la responsabilité employeur des salarié•e•s de la maison. Être administrateur•rice d'une structure associative telle que La Paillette peut-être bien d'autres choses, mais ces missions-là sont bien des missions primordiales du CA. En 2023-2024 comme lors des précédentes saisons, chaque décision, chaque chantier entrepris, chaque mission se fait par la constitution de groupes de travail et par le vote à la majorité. Nous tentons d'y associer les autres adhérent•e•s le plus souvent possible. Les instances de La Paillette fonctionnent bien de manière démocratique.

La saison 2023-2024 a été la saison de remise en chantier d'un certain nombre de travaux chers aux administrateur•rice•s et aux salarié•e•s : la transition écologique, la lutte pour l'égalité, la lutte contre les violences. Loin de nous contenter d'appréhender ces grands mots, nous avons commencé à mettre en place des gestes et des protocoles précis pour agir. Ces chantiers sont loin d'être clos. C'est aussi en 2023 et 2024 que nous avons lancé un plan d'investissement pour équiper les salles de pratique en son et lumière à hauteur d'environ 60 000 € (aides de la Ville de 22 052 € et du CD 35 de 5 000 €). Ajoutons-y le travail sur le projet 2026-2028 et le prochain conventionnement avec la Ville de Rennes, les anniversaires de l'association, de l'installation au parc Saint-Cyr il y a 30 ans à l'inauguration du théâtre il y a 20 ans (en 2026) en passant par les 60 ans de la MJC en 2027, sans oublier nos partenariats forts avec les autres MJC et équipements artistiques, culturels et sociaux du territoire. C'est ainsi le moment de rejoindre les instances de l'association pour continuer à faire vivre ce beau projet qu'est La Paillette : notre maison des jeunes et des cultures a plus que jamais besoin de vous.

Katell Stéphan, présidente de La Paillette, pour le Conseil d'administration

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized name, likely 'Katell Stéphan'.